

Interesseveräin Gaasperech a.s.b.l.
29, rue Benjamin Franklin
L - 1540 Luxembourg

Réf.: 9/2014/671 AB
prière de rappeler dans toute correspondance

Luxembourg, le **26 MAI 2015**

Madame,
Monsieur,

Je me permets par la présente de revenir à mon courrier du 17 avril 2015 relatif aux travaux de terrassement et à l'installation de chantier sur les terrains inscrits au cadastre sous les numéros 66/2666 et 66/2665 et sis 9, rue Christophe Plantin,

pour vous informer que je viens de signer, en date du 20 mai 2015, l'autorisation de bâtir pour le projet dont question, alors qu'il n'y a pas eu d'opposition.

En application du règlement grand-ducal du 8 juin 1979 relatif à la procédure à suivre par les administrations relevant de l'Etat et des communes, je tiens à vous informer qu'un recours en annulation contre la présente décision peut être introduit devant le tribunal administratif dans un délai de 3 mois à partir de la présente notification, par requête signée d'un avocat à la Cour.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Bourgmestre,

copie à la PdB

